



"Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire." (Voltaire)

Les ECHOS HEBDO

édition hebdomadaire de Jamana
Le premier journal privé du Mali

Siège :
Niamakoro
à 100 m
de l'Unicef

B.P. 2043
Tél. 20 20 62 89
Fax. 20 20 76 39

www.groupejamana.net

N° 1616 du vendredi 5 février 2021 - 31^e année - Prix : 300 F CFA

C.A DE L'AGENCE POUR
LA PROMOTION DES INVESTIS-
SEMENTS AU MALI P.7

**Consolidation des
acquis des deux
dernières années !**

IMAM MAHMOUD DICKO P.5

Manifeste pour la refondation du Mali

*Mon esprit
est tourmenté
par le sort du
Mali et de
mes conci-
toyens. Les
sources d'in-
quiétude
s'amoncel-
lent, mon
âme affectée
finit par dé-
chirer mon
cœur.*



CAP SUR LE MALIKURA P.8



**Quel Accord pour
ramener la Paix et
sceller la Réconci-
liation au Mali ?**

SACCAGE DE LA CLINIQUE
ALLAMA DE KATI P.3

**La famille du Dr
Elmehdi demande
justice après 9 ans**

ISSA KAOU DJIM P.9

**« Je m'en remettrai
à l'arbitrage
de l'Imam Dicko »**

LE MALI, NOTRE PATRIE P.6-7



**L'émergence du
tissu industriel
national : propo-
sitions de pistes
de solutions
pratiques**

LE MALI, NOTRE PATRIE

L'émergence du tissu industriel national : propositions de pistes de solutions pratiques

La première « insécurité » dans tous les pays est celle d'ordre économique. C'est pourquoi, les gouvernements se battent contre le chômage, la pauvreté et les inégalités. Tant que notre économie ne créera pas assez de richesses pour mettre une grande majorité de populations à l'abri des besoins vitaux, « l'insécurité physique » gagnerait en puissance. Les premières victimes sont bien sûr les « couches aisées ». Condamnées à sortir pour des raisons professionnelles, scolaires, universitaires, et santé, etc, les hauts murs de clôture, les portes fortifiées, les fils barbelés, mêmes électriques et les caméras de surveillance ne suffiront pas à les protéger, les pauvres chercheront par tous moyens leurs parts.

Cette publication est consacrée aux recommandations, à la recherche de voies et moyens, de pistes pouvant permettre de renforcer la situation économique de notre pays et de réduire ainsi les inégalités et la dépendance à l'extérieur.

1. Agriculture, élevage et pêche

Lors de notre passage sur les ondes de la Radio nationale dans « l'émission surface littéraire », le 30 septembre 2020, nous avons parlé d'économie en générale et surtout de l'agriculture comme notre « socle » de développement.

En effet, le secteur primaire, l'agriculture, l'élevage et la pêche offrent trois grandes possibilités à l'économie dans tous les pays :

- D'abord, c'est du « vital », l'autosuffisance alimentaire est un objectif stratégique à atteindre par tous les pays.

Le premier droit de l'Homme, la première liberté, la première démocratie, c'est l'accès à la nourriture.

Des politiques doivent être mises en place, assorties de mesures pour que les populations soient à l'abri du minimum vital. Nous ne devons plus importer la moindre graine de céréale dans un horizon de 5 ans.

- Ensuite le monde rural, à savoir, l'agriculture, l'élevage et la pêche, est un secteur à très « forte intensité de main d'œuvre », donc un grand pourvoyeur d'emplois. C'est aussi un moyen de renforcement de la cohésion sociale.

- Enfin le secteur primaire est généralement le fournisseur de matières premières à l'industrie. A côté des cultures vivrières, l'agriculture fournit des cultures industrielles comme le coton, les arachides, etc. L'arboriculture produit une liste interminable de fruits

Notre secteur primaire souffre, à notre avis de faiblesses des prix, qui font que les jeunes ont déserté le monde rural d'une part et d'autre part une grande partie de la production agricole, d'élevage et de pêche est exportée vers les pays qui offrent plus de prix.

Du coup, du statut de « grenier de l'Afrique de l'ouest » notre pays est devenu un importateur chronique de denrées alimentaires, exposés à tous risques de catastrophes alimentaires.

Cette tendance doit être inversée. On doit se donner les moyens pour atteindre cet objectif. Des solutions à ces maux, à notre avis, pourraient consister à :

- revoir les politiques des subventions, les manières d'utilisation : subventions engrais, subventions du gaz, subvention des hydrocarbures.

- instaurer des taxes à l'exportation sur le bétail, le poisson fumé et le riz.

Ces solutions nécessitent la réorganisation de la chaîne de commercialisation des produits agricoles. Tout comme pour le gaz et les hydrocarbures, les commerçants versent les prix minima fixés, justifient la quantité achetée pour récupérer le complément. Déjà la chaîne de distribution officielle consignée dans des textes est : « Producteurs – Grossistes – Semi grossiste – Détaillants ».

Cette chaîne permet d'atteindre les producteurs et de valoriser les produits du secteur primaire.

2. Industrie manufacturière et extractive

Nous avons exposé dans des publications écrites et vidéos, le rôle crucial que jouent les Etats dans l'émergence d'un tissu industriel manufacturier et d'extraction.

Le Mali ne pourrait pas se soustraire de ce rôle. Nous avons le devoir de mettre en place des politiques publiques qui puissent permettre à une grande majorité de populations d'accéder au bonheur. Nous avons le devoir de le faire, puisque personne d'autres ne le fera.

Et des conditions de succès d'une telle intervention sont, à notre avis, réunies.

2.1. D'abord, le contexte économique international est favorable au retour et à l'intervention de l'Etat dans la sphère économique.

Le sacrosaint principe de « la non intervention ou immixtion de l'Etat dans le secteur productif » a disparu.

Dans tous les pays du monde, l'Etat est redevenu l'acteur majeur de l'économie, le principal agent économique comme disent les économistes.

Dans les « plans de ripostes contre le Covid-19 » concoctés par chaque pays, des grands pays industrialisés ont prévu de « nationaliser » des fleurons de leur économie.

Alors, rien n'empêche plus de créer des sociétés nationales et de secourir des entreprises privées.

La seule contrainte, c'est de faire cette intervention avec des ressources propres. Ce que les financiers appellent l'autofinance-



ment. Parce que si vous voulez utiliser des fonds des « politiques publiques d'aides au développement », les conditionnalités vont vous en empêcher.

Et les moyens financiers existent. Pour cela, il suffit de faire la « chasse aux économies budgétaires » :

- réduire suffisamment le « train de vie de l'Etat »,

- réduire ou supprimer les fameux fonds souverains, proposés par le Docteur Etienne Fakaba Sissoko. Dans une publication du 07 janvier 2021, l'ancien Ministre Monsieur Mamadou Namory Traoré nous apprend que ces fonds se sont élevés de 2012 à 2020 plus de 54 milliards de F CFA.

Quelle somme importante pour : créer des sociétés de forage minière, de laboratoire d'analyse minière, d'unités pharmaceutiques, de sociétés de fabrication d'engrais organique dans chacune des capitales régionales du pays, de remettre à niveau des Unités de textiles à l'agonie.

En ramenant les fonds souverains à 14 milliards, les 40 milliards supplémentaires permettent de créer 20 sociétés, chacune au capital social de 2 milliards F CFA. Le Président Modibo aurait fait des merveilles avec 100 fois moins que cette somme.

Pouvons-nous avoir un peu de pitié pour ce pays ? pour des millions d'enfants que nous ne cessons de mettre au monde en longueur du temps ?

- réduire les rémunérations au sommet de l'Etat, « toute chose par ailleurs » qui explique en partie ces guerres pour des postes. Cette réduction est légale. En effet, dans les Codes du travail, des Impôts, le salaire est défini comme « la juste rémunération correspondant à un travail effectif ». Ce n'est donc pas le statut qui détermine la rémuné-

ration, mais l'apport, la contribution de son bénéficiaire au développement, la pérennisation de la structure.

2.2. Ensuite, le contexte économique national est aussi favorable : l'existence d'une « culture du privé ».

Dans les années 90, l'époque des politiques d'ajustement structurel, notre pays souffrait cruellement de la faiblesse, voire l'absence du privé.

De nos jours, nous pouvons dire qu'il existe une certaine « culture du privé » dans notre pays. Des unités industrielles privées sont là même si elles n'ont pas encore la taille « d'industrie nationale ». Dans le secteur des services, des sociétés de sécurité font vivre des dizaines de milliers de personnes et rivalisent avec l'Etat en création d'emplois.

Nous avons suffisamment appris des leçons des politiques d'ajustements structurels.

Dès que les contextes national et international permettent l'intervention de l'Etat, qu'est-ce que nous attendons pour agir ?

Agir c'est aller à la création des opportunités permettant d'atteindre les objectifs, et non pas les attendre. On attend qui pour avancer ? Qui va le faire pour nous ?

Les autres arrivent, pourquoi pas nous ? Sont-ils plus intelligents, plus imaginatifs, plus patriotes que nous ? **Non, ils ne le sont pas, le Mali doit avancer.....**

3. Actions publiques à mettre en œuvre

Pour encourager, développer un secteur, une branche d'activités, la puissance publique dispose de beaucoup de moyens.

Première action : la rédaction d'un Code industriel.

De nos jours l'activité industrielle est réglementée dans différents textes, dont les plus importants sont : Code de commerce (OHADA et les textes non abrogés), Code Général des Impôts, Code de la fiscalité locale, Code des douanes, Code des investissements. Code du travail, Code de Le Prévoyance Sociale, etc.

Dans cette armature de textes, les plus répressifs sont les Impôts et la Douane.

Alors, dans les tentatives de se protéger, chacun y allant dans sa direction. On assiste à une floraison de textes : des exonérations quasiment permanentes, des protocoles réduisant des taux de certains impôts et taxes dont celui de la TVA (réduction de moitié), des décisions d'exonération de droits de douanes, des contrats de performance, etc.

L'action de mise en place d'un « Code industriel » est inévitable pour offrir le même traitement aux mêmes situations, évitant ainsi des situations de discrimination et de distorsions entre les Unités industrielles.

Il en est de même de la mise en

place d'une « fiscalité particulière » pour les sociétés de gardiennage et de surveillance. Comment concevoir que la TVA soit assise sur le montant total de la facture d'une société de gardiennage, montant qui comprend outre le salaire du gardien, d'autres impôts et taxes sur salaires ?

Deuxième action : le recensement des Unités publiques et privées existantes.

Cette action est inévitable pour :

- connaître toutes les industries agro-alimentaires, pharmaceutiques, textiles, cuirs et peaux, de fabrication des matériaux de construction, fabrication d'engrais, etc.

- connaître celles qui ont une envergure nationale ou locale.

- Quel type d'appui apporter à quelle Entité.

Troisième action : le renforcement des capacités des Unités recensées par un « Programme national de redressement économique ».

Il consistera à leur proposer, en partant des leçons tirées des premières tentatives de « mise à niveau », des mécanismes de relance, de mise à niveau, de renforcement des capacités financières, techniques, du système de gestion et de gouvernance par l'Etat.

Il ne s'agira plus de renflouer de liquidités sur la base d'un « diagnostic complet », mais de prendre activement par à la gestion, via la participation au capital sous forme de « portage », aux organes d'administration et de gestion, de manière à faire croître les entités choisies au rang d'entreprises nationales.

L'Etat se retirera au bout d'un délai en signant un « contrat de performance » ou « contrat plan ».

Quatrième action : le soutien à la création de nouvelles unités privées.

Elle consistera à soutenir la création de nouvelles unités par les acteurs privés, à travers des Fonds de garantie et de résilience. C'est-à-dire, par la même technique de portage, l'Etat et/ou d'autres entreprises publiques prendront part au capital des sociétés nouvelles créées par des privés. Quand on veut aller loin, on doit voir « grand »

Cinquième action : la création d'Unités publiques.

Il s'agit ni plus, ni moins, de créer purement et simplement des Unités par l'Etat. Nos Instituts de recherches entre autres l'IER, CNRS-BTP, INRSP, LCV, etc ont des résultats de nombreuses recherches qui ont abouti.

L'Etat doit aller au bout de sa logique, par l'exploitation des résultats des recherches qui ont abouti :

- création d'unités de fabrication d'engrais organiques,

(Suite en page 7)

(Suite de la page 6)

- d'unités pharmaceutiques,
- de fabrication de matériaux de construction comme les carreaux, dalles et pavée,
- d'unités de forages, de laboratoire d'analyse en matière minière et d'entreprises servant de logistiques aux sociétés minières.

On ne naît pas grand, il s'agit de créer des Unités qui vont d'abord servir la localité, pour devenir d'envergure nationale et internationale.

Sixième action : le renforcement de la capacité énergétique du pays.

Une grande capacité de production d'électricité, d'eau est une condition sine qua non pour le développement industriel d'un pays. Le coût du kwh est un élément très important dans la structure du coût de revient des produits fabriqués.

Septième action : le renforcement de l'enseignement technique et professionnel.

Un personnel qualifié est une condition sine qua non pour l'émergence d'un tissu industriel. Nous l'avons toujours dit que notre système d'enseignement est un entonnoir renversé. Trop de gros diplômés contre peu de techniciens productifs.

Nous souscrivons entièrement aux propositions du Dr. Cheick Modibo DIARRA sur la promotion de l'enseignement technique dans notre pays.

4. La clé de la réussite : la volonté politique

Il n'est pas inutile de rappeler que le Mali ne peut se construire qu'à partir de l'intérieur, jamais de l'extérieur. Le salut libérateur ne peut que provenir de l'intérieur.

Dans le BéléDougou, on dit : « Quand un œuf se casse à partir de l'intérieur, c'est la vie, c'est un poussin qui sort. »

Quand il se casse à partir de l'extérieur, il est détruit, il n'y a plus de poussin, donc plus de vie ».

Première clé de succès : Croyons en nous-mêmes. On ne

s'aime pas beaucoup et on se trahit systématiquement.

On entend des Maliens dire « notre pays est foutu, il ne sera jamais construit ». Et ils entament leur litanie commence : c'est le pays de tout ce qui est négatif, tout ce qui est mauvais..

Vraiment, il faut arrêter. Ces genres de discours ne démontrent pas le patriotisme. Le Mali, avant d'être un espace géographique, c'est d'abord les Maliens, donc ce pays n'a rien de positif ?.

Quand on est animé d'un tel esprit négatif, cela signifie qu'on ne croit plus en rien, donc pas en l'avenir, c'est le désespoir.

Alors, je pense qu'une telle personne ne doit plus se marier et avoir des enfants. Puisque c'est cela l'avenir. Comment un désespéré va-t-il penser à faire des enfants ?. Ou bien va-t-il les emporter avec lui en mourant ?

Cessons de pleurnicher, notre pays n'est pas condamné. Il a besoin de positivisme, de la conviction populaire, la croyance de nous tous.

Evitons de nous dénigrer et de nous condamner d'avance à l'échec. Dans notre pays, tellement qu'on est majoritairement négatif :

- on prédit qu'on ne sera jamais d'accord avant même d'aller en négociation,
- on prédit l'échec d'un responsable avant même qu'il ne prenne fonction.

- on dénigre tout le monde, personne ne sait rien, à part le dénigrer lui-même. « Je suis le seul, je suis le seul ».

Non, le Mali, c'est le pays de la grandeur, de la fierté, pas des «trucs petits ou ignobles ».

Le nombre suffisamment élevé de Partis politiques, d'Associations et de Clubs, n'est-il pas une illustration de la mésestimation et de la trahison ?

Deuxième clé de succès : la volonté politique.

Dans un contexte de raréfaction des ressources et d'augmentation progressive de la population, la politique politicienne, c'est-à-dire :

- « faire de la politique pour de la politique »,

- « parler pour ne rien dire, ne rien proposer de concret »

- « conquérir le pouvoir de la sorte pour l'exercer dans son seul intérêt »,

paie de moins en moins de place dans le monde.

L'Homme politique moderne est une personne de résultats, de performances. Pour cela, il doit être visionnaire, imaginatif et meneur d'hommes.

Mais il doit, surtout avoir fait professionnellement ses preuves dans un corps de métier. Il est très difficile à celui qui n'a jamais été utile à la société, d'être un billant Homme politique. Même s'il arrive à se faire nommer ou élire, il ne saurait rien faire.

Cessez le raisonnement : «pour» ou «contre» moi. Il serait intéressant que nos sociologues et politologues trouvent le terme équivalent du mot « opposition » qui a, à mon avis une connotation négative.

C'est en principe la traduction du raisonnement philosophique : «thèse, antithèse et synthèse ». Mais en Afrique, on n'a jamais la synthèse, les élections finissent toujours dans des bains de sang et de morts.

Troisième clé de succès : l'obligation d'avoir de très bons dirigeants.

J'entends des gens dire : « la priorité du pays, c'est de ramener la sécurité ». Comment ramener la sécurité avec des gens qui n'ont pas le minimum. Pourquoi, y a-t-il des « guerres de postes » ?

Selon les Rapports d'OXFAM de 2020, le nombre de riches n'a cessé de diminuer, c'est-à-dire la richesse du monde se concentre de plus en plus dans les mains d'un pays nombre de personnes. Inversement le cercle de la pauvreté ne cesse de grandir.

La leçon que l'on peut tirer de ces constats, c'est que la paix sociale serait de plus en plus menacée. Les pauvres chercheront par tout moyen à se procurer de leurs parts d'une manière ou d'une autre.

Le banditisme, l'insécurité mettront de plus en plus à rudes

épreuves les riches. Les hauts murs, les caméras de surveillance, les fils barbelés et autres barricades ne suffiront pas.

Ayez confiance aux filles et fils du pays dans les limites des compétences.

Notre pays compte des milliers de femmes et d'hommes qui ont fait leurs preuves dans le public, le privé, à l'échelle nationale et internationale.

Donnez-les des moyens, ils feront un Mali de rêve. Ils établiront des budgets de croissance, des plans de développement. Ils renforceront les acquis et inverseront les tendances négatives, le pays fera encore plus des progrès.

Quatrième clé de succès : pour la stabilité et la paix, je ne cesse de le dire, négocions avec la France.

Nul n'ignore la dimension économique de la crise multidimensionnelle que connaît notre pays. C'est un secret de polichinelle de dire que la richesse, dans beaucoup de pays industrialisés, est créée à l'extérieur des frontières et ramenées au pays via les multinationales.

« Si le lion a pitié de la biche, c'est lui qui mourra de faim » dit-on. Je ne cesse de le dire : les manifestations traduisent un sentiment de ras-le-bol, voire de désespoir général. Mais, elles ne suffisent pas. Il est de notre responsabilité de négocier directement avec la France pour préserver les vies des Maliennes et des Maliens.

Sans la stabilité et la paix, tout ce programme serait voué à l'échec.

En conclusion, pour finir avec ce papier, le constat est presque évident que la réflexion semble absente dans notre pays. Pendant que les autres réfléchissent sur des perspectives décennales et les plans de trente ans, la seule question sur les lèvres est : qui va être président en 2022 ? On ne voit pas de personnes crédibles.

« Tous les Hommes politiques connus seraient pourris et tous les inconnus sont incapables ». Et la spéculation sur des noms est

engagée.

Aucune réflexion sur notre existence n'est engagée. Que serait notre pays en 2050, dans les conditions actuelles ?

Tant qu'on ne se concentrera pas sur l'économie, pour qu'elle crée assez de valeurs ajoutées, donc de richesses suffisantes, l'élargissement inévitable de la pauvreté serait toujours le terrain favorable à la manipulation des perdants politiques, des ethnies, des régions et le nid des rebellions, des guerres.

Je l'ai toujours dit et je le répète, notre pays n'est pas condamné. Il traverse juste une étape difficile, sinon très difficile de son histoire. Mais « sans aucun doute, le Mali a été et sera bâti par ses dignes filles et fils, de l'intérieur et de l'extérieur, unis la main dans la main sans exclusion d'aucune sorte ».

● **SINÉ DIARRA**

Expert-Comptable,

Enseignant de Comptabilités,

Finances et Audit

Cell : 66 89 69 69 / 76 89 69 69

Site : www.finaudit.ml

Références bibliographiques

1. Loi 86-90 du 12 septembre 1986, Portant régime général des prix et répression des infractions à la réglementation économique.
2. Décret N°89-194 / P-RM du 15 Juin 1989, portant réglementation du commerce extérieur
3. Loi N°2012-016 du 27 février 2012, portant Code des Investissements
4. Décret N°2012-475 P-RM du 20 Août 2012 fixant les modalités d'application de la loi N°2012-016 du 27 février 2012, portant Code des Investissements
5. Balance des paiements et position globale, BCEAO Mai 2017.
6. Alain MAHARAUX, « Les Industries du Mali », Cahiers d'Outre-Mer, Juillet-Septembre 1987.
7. « Livre Blanc de l'Industrie » l'Organisation Patronale des Industriels (O.P.I) de juin 2013.
8. Loi 2016-006 du 24 Février 2016 Portant organisation de la concurrence

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS AU MALI Consolidation des acquis des deux dernières années !

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Investissements, Harouna Niang, a présidé, le jeudi 4 février 2021, les travaux de la 13ème session ordinaire du Conseil d'administration de l'Agence pour la Promotion des Investissements (API) au Mali. Pour lui, le projet de budget 2021 de l'Agence s'équilibre en recettes et en dépenses à 1.996.213.669 francs CFA, contre 2.973.064.389 francs CFA, au titre de l'année 2020 dont 946.711.254 FCFA en novembre 2020.

La présente session ordinaire du Conseil d'administration de l'API-Mali, s'inscrit dans le cadre de l'évaluation annuelle de l'exécution du programme d'activités de l'exercice écoulé et de son budget, et l'examen et l'adoption des projets de programme d'activités et de budget pour l'année 2021. Elle se tient dans un contexte difficile, fortement marqué par la pandémie de la COVID-19, a souligné, jeudi 4 février, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Investissements.

Le Programme d'activités de l'API Mali au cours de l'année 2021, s'inscrit dans les perspectives de consolidation des deux dernières, à travers le renforcement de la promotion, du suivi des

investissements, et l'amélioration de l'offre des services aux usagers. Les activités de l'année en cours, seront axées sur la dynamique de réorganisation des méthodes de travail et des processus à travers la digitalisation des services qui reste un objectif majeur de l'Agence. Elle permettra d'améliorer non seulement la qualité des services, mais aussi et surtout la performance de l'équipe.

« Les enjeux sont énormes. La réflexion doit être permanente au niveau de l'API-Mali dans le cadre du renforcement de l'Agence et la révision des objectifs de son contrat de performance », a-t-il affirmé.

En organisant cette session ordinaire, le Gouvernement, à tra-

vers le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Investissements, entend insuffler une nouvelle dynamique à l'API-Mali pour lui permettre de mieux faire face à sa mission de promotion des investissements dans un contexte difficile. De ce fait, il s'agira d'ores et déjà, de contribuer à la création d'un environnement propice à l'émergence et au développement d'un secteur privé fort, susceptible de servir de locomotive à la croissance économique.

« L'année 2020 a été intense en activités pour l'API-Mali », a-t-il précisé, avant de poursuivre que les résultats obtenus, malgré un contexte difficile, dénotent l'engagement de la Direction et du personnel à relever le défi de la pro-



motion de la destination Mali.

Par ailleurs, le projet de programme d'activités 2021 prévoit de se focaliser sur la poursuite du processus de restructuration de l'Agence ; la poursuite des travaux de construction de l'Antenne Régionale du Guichet Unique (ARGU) de Sikasso et l'opérationnalisation intégrale du service « after-care ».

Ensuite, il s'agira de poursuivre

le processus de relecture du Code des investissements, des textes du Guichet Unique et des textes de l'API-Mali.

Enfin, ledit programme visera à poursuivre les activités de promotion des investissements directs et d'amélioration de l'image du pays et à la dématérialisation et l'amélioration de la qualité des services du Guichet Unique entre autres.

● **MAMADOU SANGARÉ**